

ASSOCIATION BRETONNE DES AMIS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 17 février 2018

L'assemblée générale de l'Association bretonne des amis de Saint Jacques de Compostelle s'est tenue le samedi 17 février 2018 dans le salon de réception d'En Avant, stade du Roudourou à GUINGAMP dans les Côtes d'Armor.

La journée était organisée par la délégation des Côtes d'Armor.

L'invitation avait été envoyée aux adhérents le 8 janvier 2018.

Les adhérents ont été accueillis à partir de 8h30 et ont été invités à émarger la liste de présence et valider les pouvoirs.

Ils ont ensuite rejoint la salle en assemblée plénière où le président Christian HARDY les a accueillis en ces termes :

Bonjour à tous et merci d'être venus aussi nombreux,

Je voudrais tout d'abord accueillir nos invités qui nous font l'honneur de venir assister à notre assemblée Générale

- *Monsieur Philippe Le Goff, Maire de Guingamp, à qui je vais laisser la parole dans quelques instants pour qu'il nous présente sa commune.*
- *Monsieur Philippe Demarque, Président de la Fédération française des Chemins de Saint Jacques de Compostelle*
- *Monsieur Albert Tosoni-Pittoni, représentant la Société française des Amis de Saint Jacques de Compostelle*
- *Monsieur Christian Piron représentant l'Association des Amis de Saint Jacques en Anjou ainsi que responsable du balisage,*
- *Révérénd père Blot en charge du Patrimoine dans le diocèse de Rennes*
- *Monsieur François de Lespinay Représentant de l'Association des Trois Abbaye en Brocéliande*

Monsieur le Maire je vous laisse la parole.

Monsieur Philippe LE GOFF, maire de Guingamp, a souhaité ensuite la bienvenue à l'assemblée et a présenté à l'assistance sa commune : son histoire, sa vie culturelle et socio-économique.

Luc BIORET, secrétaire général, a fait procéder au comptage des émargements par les assesseurs :

- Anne ALLAINMAT, Michelle RUSSON, Josiane THOMAS pour les Côtes d'Armor,
- Marie-Annick CORRE, Alain QUEAU, Jean-Michel ACQUITTER, Bernard LE MOIGNE pour le Finistère,
Serge FAUCHEUX, Alain VICTOIRE, Guy et Mme LAVAUX pour l'Ille-et-Vilaine,
- Marie-Alice GODET et Marylène BIORET pour la Loire-Atlantique,
- Jean-Yves MORHAN, Marie-Annick COTONEA, Soizig NARDON, Marie-Claire FOUTEL pour le Morbihan.

Il a indiqué à l'assemblée que 245 adhérents étaient présents et 222 adhérents s'étaient fait représenter par un pouvoir dûment validé. Le nombre de présents et des représentés était de 467. Le quorum (déterminé par l'article 11 des statuts) étant de 1529 adhérents : 4 soit 382, l'assemblée générale pouvait donc valablement se dérouler.

Le Président Christian HARDY a présenté à l'assemblée son rapport moral

Avant de commencer le rapport moral, je voudrais que nous rendions hommage à deux disparus de ces derniers mois, tous deux membres fondateurs de notre association. Tout d'abord, Gisèle Bourlés, c'est elle qui a pris en 1996 l'initiative de réunir les pèlerins bretons pour fonder notre association dont elle a été la première présidente. Nous avons fêté il y a 2 ans le 20ème anniversaire de l'association, Gisèle déjà souffrante n'avait pu s'associer à nos manifestations, à son grand regret. C'est donc avec douleur que nous avons appris son décès. Nous partageons la grande peine de son époux Jean-Claude. Tous les deux ont tant fait fait pour la promotion du pèlerinage vers Compostelle que nous ne pouvons que les remercier de leur dévouement et de leurs actions. Jobig Goriou avait répondu présent à l'invitation de Gisèle et fait donc des membres fondateurs. Il l'un des plus anciens membres de l'association. Il fût en outre longtemps membre du conseil d'administration où il s'est toujours exprimé avec vigueur et conviction. Il fut en outre un grand pourvoyeur de coquilles peintes par ses soins et distribuées en grand nombre.

Nous allons donc prendre quelques instants de silence en leur mémoire.

Plus de 20 ans après sa création, notre association est toujours dynamique et entreprenante. Je ne vais pas trop empiéter sur les rapports que vont vous présenter les délégués départementaux et les responsables de commission, mais je voudrais mettre en avant quelques réalisations remarquables de l'année 2017 :

- *la reprise d'un nouveau cycle de marches de printemps qui a commencé à la Pointe saint Matthieu en mai 2017*
- *l'ouverture de la variante de Pont-Croix et l'inauguration d'une borne 0 ce qui ouvre un nouvel chemin pour partir de Bretagne et qui plus d'une ville hautement symbolique.*
- *Le cloutage des principales villes qui se poursuit mais là je laisse la parole aux délégués*
- *la publication de deux guides supplémentaires : le chemin vers le Mont saint Michel, la voie des Plantagenets*

Je constate aussi que notre association est entrée dans une phase de maturité. Depuis deux ans maintenant ses effectifs se situent entre 1500 et 1600 adhérents. La montée continue des effectifs constatée durant les dernières années s'est interrompue. Sommes nous sur un plateau ou l'arrivée des nouveaux adhérents peine à équilibrer le départ des anciens ? Le sujet mérite d'être approfondi par le conseil.

Sans être particulièrement inquiet sur ce sujet, car nos finances sont saines ainsi que le montrera notre trésorier Pierre Le Glatin dans son intervention, il faut cependant être vigilant. Il y a certainement des actions nouvelles à conduire pour fidéliser les nouveaux adhérents.

Nous ne sommes plus dans un monde de pionnier. Tout n'est plus à construire, il faut faire vivre. Dans ce monde où chaque matin il faut quelque chose de nouveau, comment nous renouveler. Comment éviter que nous donnions l'impression de ronronner, de rabâcher.

C'est pour cela que je voudrais tout d'abord évoquer ce qui fondamentalement marque l'identité de notre association :

Notre association est jacquaire. Nous sommes ici parce que nous avons fait, nous faisons, nous allons faire le pèlerinage à Saint Jacques. Notre première identité est donc d'être pèlerin de Saint Jacques et l'objectif majeur de notre association est d'aider d'autres pèlerins à se mettre en chemin. Il nous faut absolument préserver ce caractère et continuer cette mission qui nous est consubstantielle.

Nous devons rester vigilants à ce que nos chemins de pèlerins ne deviennent pas des chemins de randonneurs. Même si je sais bien que l'on commence randonneur et que l'on finit pèlerin.

Notre seconde identité est bretonne. C'est une identité forte qui nous rassemble et qui a permis que nous réalisions tout ce qui été accompli. C'est dans l'action coordonnée des 5 départements que nous ferons connaître notre association bretonne et à travers développerons la visibilité de notre mouvement jacquaire

Enfin, nous sommes a-confessionnel, c'est à dire que nous accueillons toute personne quelles que soient ses convictions religieuses, ses opinions politiques, ses motivations pèlerines. Pour parler avec des mots à la mode c'est dans l'ADN de notre association. Mais nos prédécesseurs du Moyen Age ne partaient pas sur le chemin pour y faire du sport ou pour admirer les paysages ?. C'était une démarche de foi, de pénitence qui les guidaient. Le chemin ne sera donc jamais neutre. Il passera devant églises, chapelles, calvaire, statues, vitraux, marques de cette foi. La force de notre association depuis sa création a été de savoir accueillir tous les pèlerins, d'être dans la réalité du monde d'aujourd'hui et dans l'acceptation des diverses motivations à se lancer dans l'aventure du chemin de Saint Jacques. Il est essentiel que nous maintenions ces valeurs qui sont celles du chemin : tolérance, partage, entraide, convivialité, respect mutuel, humilité....

Fort de ces points d'appuis, nous devons en priorité nous centrer sur les missions que nous sommes fixés à travers nos statuts. Nous devons en priorité faire évoluer sans cesse notre organisation, nos méthodes, nos outils, pour atteindre ces objectifs tout en préservant les forces des bénévoles que nous sommes. J'en parlerai dans les perspectives du rapport d'activité

Mais nous ne devons pas oublier que nous ne sommes qu'une association régionale. Sans vouloir minimiser le rôle et les actions que nous pouvons jouer au niveau national, il n'est pas de notre niveau de prétendre à être un interlocuteur reconnu par les autorités de Compostelle. C'est le rôle d'une représentation nationale que nous appelons à l'unité depuis des années. Mes prédécesseurs président de l'association, nos anciens ont œuvré sans relâche pour cet objectif. Nous continuerons.

Je voudrais faire un bref point sur le sujet de l'évolution du mouvement jacquaire national :

Le mouvement jacquaire national a été dans les années passées marqué par bien des querelles, des rivalités, des scissions. Après des années de relative stabilité dans la diversité, il semble qu'un vent je ne dirais pas d'unité , mais plutôt de coopération semble souffler. Je n'en veux pour preuve que la signature d'une convention commune entre l'association Web Compostella mandatée par l'Église de France et la Fédération Française des chemins de Saint de Compostelle pour la présence d'un accueil francophone à Santiago et le projet d'une crédentiale unifiée.

J'ai par ailleurs assisté à l'Assemblée Générale de la Société Française de Amis de Saint Jacques dont les nouveaux dirigeants semblent ouverts à une coopération avec les autres acteurs nationaux.

Pour l'association bretonne, cette pluralité d'acteurs qui se veulent représentatifs du mouvement jacquaire national, nuit à une bonne coordination ou représentation du mouvement jacquaire. Tant que cette situation durera ou que les rôles n'auront pas été définis avec clarté, il nous sera difficile d'adhérer à l'une quelconque de ces structures, respectant ainsi la pluralité des opinions et des motivations de nos adhérents pèlerins. Notre conseil d'administration s'est prononcé plusieurs fois de façon claire sur cette orientation et nous encourageons donc vivement les acteurs nationaux à surmonter les différences du passé et à bâtir un avenir conforme à l'esprit du chemin : tolérance, partage, entraide, convivialité, respect mutuel, humilité....

Suivi de son rapport d'activités

Pour la gestion courante de ses activités notre association et ce depuis sa création applique le principe de subsidiarité. De fait tout ce qui peut être fait au niveau départemental au plus près de l'activité réelle est réalisé dans les départements.

Les délégués départementaux vont dans la suite de la matinée intervenir pour présenter leur bilan 2017 et leurs perspectives 2018.

Les missions communes à tous sont prises en charge au sein des commissions.

- *Revue Ar Jakes*
- *Patrimoine*
- *Chœur Mouez Ar Jakez*
- *Guides et Chemins*
- *Internet qu'il faudra désormais appeler Informatique*

Les responsables des commissions vous retraceront leurs activités dans la suite de la matinée.

Je vais donc m'attacher à retracer l'activité au niveau régional

La gouvernance de notre association est assurée par un conseil d'administration de 30 membres issus de chacune des délégations départementales (6 par département). Les élections de la fin de la matinée permettront de renouveler un tiers du conseil. Au sein du conseil, un bureau chargé de la gestion des affaires courantes est constitué du président, secrétaire, trésorier et des 5 délégués,

Le conseil d'administration s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2017.

Pour les réunions du bureau qui, je le rappelle n'a pas d'existence statutaire, un gros progrès en 2017, nous avons tenu une réunion téléphonique :

En 2016, nous ne nous étions pas réuni pour les raisons que je rappelle :

- 1) *Les sujets traités en CA et en bureau sont quasiment identiques et l'utilité d'une délibération spécifique du bureau n'est pas évidente, surtout à quelques jours d'intervalles*
- 2) *La messagerie permet dans la plupart des cas d'obtenir l'avis de chacun des membres du bureau et de prendre une décision, au fil du temps quand les sujets se présentent.*
- 3) *Les répétitions des réunions, bureau puis conseil avec de longues distances à parcourir consomme beaucoup de temps de bénévoles déjà bien absorbé par leur missions.*

De l'avis des participants, cette réunion par téléphone d'une heure est un moyen tout à fait opérationnel et a été grandement appréciée. Avec un peu organisation dans la prise de parole, de méthode dans le déroulé, ce moyen de réunion peut tout à fait s'appliquer plus régulièrement à l'avenir. De plus, pas de temps perdu en transport pour se rendre au lieu de réunion, pas de frais personnel puisque l'on appelle un numéro standard sans surcoût pour cette première réunion. Si ce premier essai fut gratuit, à l'avenir le coût serait 40 euros pour 5 heures. Bref beaucoup d'avantages pour peu d'inconvénients.

Les principales décisions prises par le conseil :

- 1) *L'organisation des Marches de printemps. En mai 2017, nous sommes donc repartis de la Pointe Saint Matthieu pour une semaine de marche jusqu'à Quimperlé. La marche de printemps est le lieu pour fédérer les adhérents, les faire se connaître et en motiver quelques-uns pour prendre des responsabilités. C'est aussi un moyen extraordinaire de communication locale et pour nous faire reconnaître par les communes traversées.*
- 2) *Les guides et les chemins, tâche de toujours à terminer et a sans cesse remettre à jour. Nous sommes dans le temps de l'immédiateté. La démarche choisie de publier sur le site internet les fiches itinéraires, les hébergements, les cartes et traces GPS est donc la bonne. L'édition par une plate-forme de libraire en ligne est aussi la meilleure solution pour avoir des guides à jour. Nous avons mis en œuvre un petit réseau de diffusion de nos guides à travers le site internet, nos permanences, des librairies. Deux nouveaux guides ont été publiés cette année : Le Chemin du Mont saint Michel en juin qui part de Clisson vers le Mont et la voie des Plantagenets en octobre, du mont jusqu'à Saint Jean d'Angely en passant par l'anjou et le Deux Sèvres. Nous allons réviser le guide de la Voie des Plantagenêts avec nos amis de*

l'association d'Anjou et progresser en terminant nos guides pour emmener les pèlerins jusqu'à Saint Jean d'Angely avec nos amis de l'association de Vendée.

- 3) Ainsi que nous l'avions annoncé, nous essayons de mettre en œuvre des outils techniques qui permettront, nous l'espérons, de rendre notre association moins dépendante de la disponibilité d'une personne. Après avoir créé un nouveau fichier des adhérents en 2016, dont la gestion est confiée aux délégations départementales sous la responsabilité du trésorier bien entendu, nous avons appris en 2017 à maîtriser l'engin . Ainsi, nous partageons les charges de travail et nous étendons les compétences. Vous l'avez constaté, nous avons expérimenté l'envoi par messagerie à partir du fichier des adhérents. Il y a eu quelques bugs. Nous apprenons en marchant. Merci d'avance de votre compréhension. Par ailleurs nous avons décidé de financer un développement permettant de gérer l'inscription à nos diverses activités directement dans le fichier des adhérents ; Toujours, dans l'idée de simplifier et faciliter le travail des bénévoles,*
- 4) L'environnement jacquaire national : Nous avons largement débattu de l'évolution des structures nationales de représentation du mouvement jacquaire. En particulier, le conseil a examiné le projet de credential unifié qui nous été proposé par Webcompostella et la fédération française des Chemins de Saint jacques. J'ai déjà abordé ce sujet dans le rapport moral.*
- 5) Notre chœur Mouez Ar Jakez entre dans une période de transition qui nous l'espérons ne sera pas de turbulence. Le départ de Marie-Noëlle GALLEE, chef de Chœur bénévole et son remplacement par un chef de Chœur professionnel a conduit le Conseil à décider de prendre en charge sa rémunération. Bien entendu une feuille de route pour l'avenir du Chœur va être dessinée en 2018. Michel Bugeau évoquera plus largement ce sujet tout à l'heure.*

Outre les points cités ci dessus, le conseil a aussi débattu sur :

- 1. la situation financière et les adhésions*
- 2. L'organisation des diverses manifestations départementales et régionales. A cette occasion je voudrais saluer tout le travail remarquable accompli par les délégations animer la vie locale de notre association.*
- 3. La préparation de l'Assemblée Générale 2018*
- 4. La diffusion du prochain livre de notre ami Patrick Huchet.*
- 5. La vie des délégations et des commissions*

Passons maintenant aux perspectives 2018

Notre faiblesse est notre territoire étendu, notre force les délégations départementales. Il faut donc faire profiter l'association des ressources des délégations pour partager les compétences. J'ajouterais que pour attirer les bonnes volontés et surtout ceux qui doivent nous remplacer, il faut créer des actions et des moyens de communication qui correspondent à la vie d'aujourd'hui et encore plus de demain.

Bien sur les délégations vont continuer les permanences, les sorties de printemps et d'automne, bien sur nous éditerons Ar Jakez, les baliseurs entretiendront les chemins, Mouez Ar Jouez continuera à promouvoir les chants de Saint Jacques, le site internet informera. Nous continuerons nos activités.

- 1. Nous poursuivons le cycle des marche de printemps. Celle de 2018 partira du Mont Saint Michel pour aller jusqu'à Redon. Une semaine de cheminement collectif, joyeux et plein de partage et de rencontres. Martine Queffrinec vous en parlera certainement dans son intervention qui va suivre,*

2. *La publication du livre de Patrick Huchet en octobre qui parlera des Pèlerins bretons à travers l'histoire. Nous serons associés à son lancement et à sa diffusion. Un prix préférentiel sera réservé aux adhérents. A la suite Patrick tiendra une conférence par département sur ce sujet au bénéfice de notre association, ce qui nous fera bénéficier d'une large campagne de communication. Merci à lui et aux éditions Ouest France. Patrick : Un mot sur le sujet ?*
3. *Les délégations vont vous faire leur bilan et vous en parler. Mais l'objectif de clouer les principales villes de Bretagne avance à grand pas. A terme nous pouvons espérer voir baliser la plupart des villes avec des coquilles clous. C'est tout à fait possible car l'expérience montre que les communes moyennes ou petites sont très intéressées par cette signalétique.*

Toutes ces propositions n'ont qu'un seul objet, faire connaître notre association, la pérenniser et lui assurer un avenir, renouveler son action et ses moyens . Mais aussi trouver des remplaçants,

Vaste programme donc qui nous engage et devrait nous occuper quelque temps.

Je vous remercie de votre attention.

Après les traditionnels échanges de questions/réponses avec l'assistance, sur la proposition du Président , l'assemblée Générale a approuvé le rapport moral à l'unanimité moins une abstention et le rapport d'activité à l'unanimité moins une abstention également.

Le trésorier Pierre LE GLATIN a présenté et commenté son rapport financier constitué du bilan et des résultats (documents joints en annexe).

Les chiffres ont été certifiés par le commissaire aux comptes M. Dominique JAOUEN du Cabinet CEGEFI-CONSEILS qui a souligné l'excellente qualité de leur tenue.

Sur la proposition du président, l'assemblée générale a approuvé à l'unanimité le rapport financier.

Les délégués départementaux et les responsables des commissions et référents

ont ensuite relaté le bilan de leurs actions et leurs projets qui illustrent la richesse des activités de l'association et l'implication des équipes :

Loïc HELARY pour les Côtes d'Armor, Jean-Marc FERRAND pour le Finistère, Martine QUEFFRINEC pour l'Ille-et-Vilaine, Catherine LE BRUN pour le Morbihan, Anthony GROUARD pour la Loire-Atlantique,

Yves BOULIOU pour la revue « Ar Jakes », Christian HARDY pour le site internet et les guides, Marcel CONSTANTIN pour les chemins, Françoise JULY pour le patrimoine et Michel BUGEAU pour le chœur « Mouez ar Jakez ».

Les textes de leurs interventions sont joints au présent procès-verbal.

Jacquets d'honneur

L'association rend hommage au travail tant de certains de ses adhérents que de personnes extérieures à l'association, au service du mouvement jacquaire et distingue leurs mérites par la remise d'un jacquet d'honneur.

Les jacquets d'honneur consacrant la reconnaissance de l'association pour service rendu à l'oeuvre jacquaire ont été décernés :

- à Françoise JULY,
- à Jacqueline et Jean-Claude HEDE,
- au Juvénat de Chateaulin. représenté par le Frère Jean Pétilon

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le 1er paragraphe de l'article 8 des statuts stipule que « l'association est dirigée par un conseil d'administration élu pour trois années par l'assemblée générale. Le renouvellement des membres s'effectue par tiers chaque année. Les membres sont rééligibles ».

Le président a présenté les membres sortants et les candidats aux fonctions d'administrateurs

L'assemblée a approuvé le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration et sa nouvelle composition.

Département	Sortants	Candidats élus
22	Loïc HELARY Jacques BOSSARD	Michel MILLIANCOURT Jacques ROUE-DAERON
29	Alain QUEAU Françoise JULY	Alain QUEAU Pierre NEDELLEC
35	Marcel CONSTANTIN Pierre LE GLATIN	Marcel CONSTANTIN Pierre LE GLATIN
44	Luc BIORET (démissionnaire) Armelle LE CALLO Michel BUGEAU Christian HARDY	Guy MAUDET Armelle LE CALLO Michel BUGEAU Christian HARDY
56	Catherine LE BRUN Jean-Yves MORHAN	Catherine LE BRUN Daniel HUITEL

Le nouveau conseil d'administration s'est retiré pendant le déplacement vers la salle de restauration.

Le conseil d'administration a désigné à l'unanimité des présents, (tous les administrateurs sont présents) :

- Christian HARDY, Président, qui accepte,
- Patricia LE MERRER, secrétaire, qui accepte, en remplacement de Luc BIORET,
- Pierre LE GLATIN, trésorier, qui accepte,
- Jacky CADOREL, nouveau délégué départemental vice-président des COTES D'ARMOR, qui accepte en remplacement de Loïc HELARY sortant.
- Catherine LE BRUN, déléguée départementale vice-présidente du MORBIHAN qui accepte.

La nouvelle composition du conseil d'administration figure en pièce jointe.

Conformément à l'article 3 des statuts de l'association, le conseil d'administration approuve à l'unanimité, le transfert du siège à REZE 1, rue Camille Jouis, domicile du Président.

Il est rappelé la composition du bureau :

- Président Christian HARDY
- Vice-présidents délégués départementaux :
 - Jacky CADOREL pour les Côtes d'Armor,
 - Jean-Marc FERRAND pour le Finistère,
 - Martine QUEFFRINEC pour l'Ille-et-Vilaine,

- Anthony GROUARD pour la Loire-Atlantique,
- Catherine LE BRUN pour le Morbihan,
- Secrétaire Patricia LE MERRER
- Trésorier Pierre LE GLATIN

L'ordre du jour étant épuisé, le président a prononcé la clôture de l'assemblée générale à 12h30

La pause déjeuner autour d'une bonne table fut l'occasion de retrouvailles et d'échanges entre les adhérents.

Un spectacle débute l'après-midi : une saynète « Un Jacques dans le 22 » jouée par quelques-uns de nos adhérents enchante l'auditoire et certains spectateurs ont pu se souvenir des échanges entre futurs et anciens pèlerins lors de leur passage aux permanences tenues par notre association. Tous nos remerciements vont au metteur en scène Thierry ROUXEL et aux actrices et acteurs : Geneviève et Jacques BOSSARD, Dominique CONSTANTIN , Jacqueline et Jean-Claude HEDE, Pierre LE GLATIN, Elisabeth LAMIRAULT, Evelyne ROUXEL, Bernadette WALLEZ, qui, pour notre plaisir et sa réussite, depuis le mois de novembre, ont donné de leur temps, chaque semaine.

Ce divertissement est suivi d'une table-ronde ayant pour thème : « A la croisée des chemins bretons : chemins de Saint-Jacques, Tro Breiz, chemin de Saint-Yves et sentier des 3abbayes en Brocéliande », animée par Gaëlle de la Brosse, journaliste à « Pèlerin », en présence d'un représentant de chaque chemin. L'assemblée nombreuse et attentive, montre ainsi son intérêt et son ouverture pour la découverte d'autres chemins de pèlerinage.

Cet après-midi bien occupé, s'achève par des dédicaces des auteurs présents et un goûter.

Le président
Christian HARDY

La secrétaire
Patricia LE MERRER